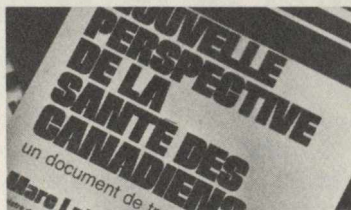


108

## ÉLABORER UNE POLITIQUE NATIONALE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES INVALIDITÉS



### RECOMMANDATION:

Que le gouvernement fédéral demande au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

d'élaborer, en collaboration avec les provinces et les organisations compétentes, une politique nationale en matière de prévention de l'invalidité, qui soit fondée sur les orientations du document «Nouvelle perspective de la santé des Canadiens» et que cette politique prévoie des mesures concrètes dans les domaines suivants:

- réduction de l'incidence des invalidités liées à la naissance par l'application de normes élevées en matière de soins prénataux, périnataux et post-nataux.
- réduction de l'incidence ou suppression des maladies contagieuses, lorsque c'est possible.
- promotion de la sécurité et de la santé au travail.
- promotion de styles de vie qui favorisent le bien-être physique et mental, en insistant notamment sur le traitement du stress, sur les effets de l'alcool sur la réussite au volant et sur les activités sportives et récréatives du point de vue de la sécurité.

**Trop tard:** pour l'instant, tout ce que les régimes de soins de santé en

vigueur au Canada peuvent faire pour les victimes d'une invalidité, c'est de les soigner une fois le mal fait. Lorsque tous les Canadiens se seront eux-mêmes engagés, à l'échelle nationale, à protéger et à promouvoir leur propre santé, et celle de leurs enfants, on aura vraiment progressé dans la lutte contre les causes d'invalidité.

**Efforts disparates:** les gouvernements et les organismes privés ont mis en place toute une série de programmes et d'activités visant à prévenir les handicaps physiques et mentaux. Mais les efforts dans ce domaine ne sont pas coordonnés à l'échelle nationale. Et on est loin d'avoir une politique nationale en matière de prévention.

**Schéma:** ce ne sont pourtant pas les informations qui manquent. En avril 1974, en effet, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a publié un rapport intitulé: «Nouvelle perspective de la santé des Canadiens: un document de travail». Il s'agit d'un schéma sur la façon de sensibiliser les Canadiens de sorte qu'ils éliminent de leur vie quotidienne la maladie et les blessures. Ce schéma doit maintenant évoluer pour donner un programme intensif d'éducation nationale.

Lorsque tous les Canadiens se seront eux-mêmes engagés, à l'échelle nationale, à protéger et à promouvoir leur propre santé, et celle de leurs enfants, on aura vraiment progressé dans la lutte contre les causes d'invalidité.